

Sujet : [INTERNET] BUGEY SUD: ENTRETIEN DES RUISSEAUX

De : >

Date : 21/06/2023 à 16:42

Pour : ddt-enquetes-publiques@ain.gouv.fr, " " " " " "

Bonjour

Veillez trouver ci- dessous nos observations et nos propositions concernant l'opération pluriannuelle d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques de la communauté de commune BUGEY SUD (CCBS)

1- Les castors ont créé et entretiennent de nombreux ouvrages hydrauliques (digues, barrages, biefs, huttes) dans le Marais de Brognin, Zone Humide Natura 2000 traversée par plusieurs bras du Ruisseau de Marchand. Ces ouvrages contribuent grandement au bon fonctionnement hydrologique et écologique du Marais de Brognin, du Lac d'Armaille et du Lac de Sens. Les castors augmentent en quantité et en qualité la ressource en eau, notamment l'eau potable captée en aval du lac d'Armaille . Le castor est une espèce qui favorise le développement de la biodiversité.

Aussi demandons-nous à la CCBS et à l'OFB de bien vouloir veiller à la préservation du Castor et de son habitat dans le Marais de Brognin et de veiller à ne pas confondre embâcles et barrages de castors pour tous les cours d'eau, concernés par cette opération pluriannuelle, où ils sont présents.

2- Comme certains propriétaires qui se chargent eux-mêmes de l'entretien des cours d'eau qui coulent dans leurs propriétés ou en limite de leurs propriétés, nous continuerons à remplir cette obligation légale pour les portions du Ruisseau de Marchand et de l'Agnin dont nous sommes propriétaires.

3-Par ailleurs, il semble évident que tous les propriétaires doivent être contactés et prévenus avant l'arrivée de gros engins mécaniques sur leur propriété.

Avec nos respectueuses salutations

+ 1 plan joint en pdf

Marie-Claire Juillard-Laubez

André Laubez